

Subventions au Sport Bisontin de Haut Niveau - «Contrats d'Objectifs» - Saison 1992-1993 – 2^{ème} répartition

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Depuis 1986, le Conseil Municipal alloue, à chaque saison sportive, une subvention aux Clubs Bisontins de Sport Collectif évoluant en Division Nationale et dont les équipes participent à différents Championnats de France.

Cette aide contribue au développement du sport bisontin et renforce l'image sportive de la Ville.

La Commission Municipale des Sports propose que les clubs désignés ci-après, bénéficient de cette aide pour la deuxième moitié de la saison 1992-1993, conformément aux principes contenus dans les Contrats d'Objectifs approuvés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 5 février 1990.

Sports collectifs

Clubs	Niveau	Discipline	Montant
ESB Féminin	Nationale 1	Handball	195 000 F
BRC	Division 3	Football	403 000 F
BBC	Nationale 2	Basket-ball	214 500 F
CBSG	Nationale 2	Hockey sur glace	26 000 F
Total			838 500 F

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions et en cas d'accord à autoriser M. le Député-Maire à ouvrir par anticipation au BP 1993 un crédit de même montant au chapitre 945.180.691.90012.20300 pour permettre le versement de ces subventions.

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, je voudrais saisir l'opportunité de ce rapport pour évoquer, à l'occasion d'un petit événement que la presse a relaté récemment, les problèmes liés au fonctionnement de notre Palais des Sports où ces équipes de haut niveau, en tout cas deux d'entre elles, jouent régulièrement ou s'entraînent.

Lors du match de l'ESB Féminin contre Béthune, des vols ont été constatés au détriment des joueuses de l'équipe de Béthune qui sont reparties de Besançon sans aucun effet personnel, parfois même sans clés de voiture et ne pouvant, de retour en car chez elles, rentrer à leur domicile.

Je voulais donc vous signaler quelques points relatifs au fonctionnement de ce Palais des Sports aujourd'hui. Le premier est celui de l'éclairage du parking. J'ai pu personnellement constater que lors des entraînements de l'ESB Féminin, à tour de rôle une des joueuses de l'équipe surveille le parking pour éviter des vols sur les véhicules. Je pense donc que la mise à l'étude et l'installation rapide d'un éclairage efficace sur ce parking pourraient être dissuasives et en tout cas limiter les risques. Deuxième problème que je voulais vous signaler, ce sont des problèmes qui peuvent paraître limités dans leur importance mais qui touchent de très près le fonctionnement de l'équipement, il s'agit de l'étanchéité de la toiture du Palais des Sports. Il y a des infiltrations et en cas de grosses pluies, il pleut dans certaines parties du Palais des Sports. Je présume que des études doivent être en cours pour étudier ces désordres sur la couverture car ils sont constatés depuis un certain temps et il devient

urgent d'y remédier. Troisième point que je voulais vous signaler et j'en aurai terminé, c'est la sonorisation du Palais des Sports qui est désormais très déficiente et qui mériterait d'être changée.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci d'intervenir pour des questions d'intendance mais importantes pour le bon fonctionnement du Palais des Sports.

M. FUSTER : M. VIALATTE pose des questions effectivement sur lesquelles on travaille depuis un certain nombre d'années. Le problème des vols est excessivement difficile à résoudre, du moins pour nous. C'est un problème auquel on est confronté depuis dix ou vingt ans, et c'est vrai que cela ne fait que croître à l'heure actuelle. Or nous avons en parallèle le problème de la sécurité et nous ne pouvons pas fermer les accès des portes de sécurité. Il est donc très facile pour les bandes qui rôdent dans le secteur de faire entrer un de leurs éléments qui ouvre de l'intérieur les portes de sécurité et fait rentrer qui il veut dans le Palais des Sports. Après ces personnes-là ont la possibilité de faire ce qu'elles veulent, sinon nous devrions mettre un gardien par porte, ce qui signifie en permanence trente personnes au Palais des Sports utilisées pour résoudre les problèmes de vols. Je ne vois donc pas très bien comment on peut arriver à résoudre cela sachant que ces gens-là sont très bien équipés, très bien organisés, c'est le cas de le dire puisqu'il ne leur a pas fallu plus de dix minutes pour le vol complet du vestiaire réservé à l'équipe féminine de Béthune.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Et un vestiaire fermé à clé bien entendu !

M. FUSTER : Un vestiaire fermé à clé et si vous connaissez un petit peu le Palais des Sports, ce vestiaire est situé sous les gradins donc en plein milieu de l'installation. En dix minutes pendant le milieu de la première mi-temps du match, ils ont réussi à complètement déménager toutes les affaires du vestiaire ! Je ne sais pas comment on pourra régler cette affaire, ce n'est pas très évident.

En ce qui concerne l'éclairage du parking, c'est vrai aussi que c'est un problème pas non plus très évident à régler car là aussi on a affaire à des gens très bien organisés qui postent des guetteurs...

En ce qui concerne l'étanchéité de la toiture, les services techniques travaillent depuis un certain temps sur ce problème et la fuite à laquelle a fait allusion notre collègue a été constatée il y a environ un mois. Ce problème est, je l'espère, définitivement réglé. Mais sachez, Monsieur VIALATTE, que ce problème ne nous a pas échappé et M. GRAPPIN qui est depuis un certain temps à la commission, le sait très bien.

Quant à la sonorisation du Palais, c'est un problème budgétaire tout simplement. Faire une sonorisation correcte au Palais des Sports coûte excessivement cher et, pour l'instant, on n'a pas pu l'inscrire au budget.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Mais c'est souhaitable quand même. Au Kursaal, on a pu apprécier la différence entre l'ancienne et la nouvelle sonorisation, mais il s'agit d'un investissement de 400 000 F. On essaiera de l'inscrire dans les prochains budgets.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.